



Eau et participation citoyenne

→ Renaturer une rivière en ville



Aménager les berges de la Cagne

Provence Alpes Côte d'Azur **Département** : Alpes -Maritimes **Territoire concerné** : Cagnes-sur-Mer

Nombre d'habitants : 52 1781 **Délégation** : Marseille

Interlocuteurs Agence : Frank Zoulalian

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

Porteur de la démarche

Commune de Cagnes-sur-Mer

Animateur de la démarchePublic(s)

Partenaires

Bureau d'étude technique

Experts scientifiques

Métropole Nice Côte d'Azur

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

La Cagne est un fleuve côtier méditerranéen de 25km qui prend sa source dans les hauteurs de l'arrière-pays. Elle a donné son nom à la ville de Cagnes-sur-Mer où elle coule sur 5,5 km dans la plaine cagnoise de la sortie des gorges à la mer. Elle est emblématique de l'histoire de la commune ; celle de l'agriculture et de la déprise agricole, celle des crues et de l'endiguement, celle de l'urbanisation et de la mobilité, de l'habitat et des loisirs. Corridor écologique, la Cagne occupe une place centrale dans la ville traversant la plaine agricole périurbaine du Val de Cagne et la plaine urbaine littoral avant de rejoindre la Méditerranée. Si la partie amont conserve un caractère plus « naturel », la partie aval a été enserrée dans le tissu urbain, canalisée et en partie couverte. Avec l'essor de la Côte d'Azur, l'attractivité du littoral a engendré son urbanisation. La rivière autrefois champêtre et nourricière a changé de statut ; elle est perçue comme un espace de contrainte en raison des crues violentes potentiellement aggravées par des coups de mer. La déprise agricole dans le Val de Cagne, des remblais et des aménagements « durs » non autorisés, ont fini par occulter ou masquer la rivière et miter le paysage. L'urbanisation de la plaine littorale a transformée la rivière en un axe urbain fonctionnel :

¹ En 2019, INSEE

couverture sous voirie, chenal bétonné, recueil des eaux de ruissellement, promenades et pistes cyclables arborées sur les berges.

Après plus de 25 ans de combat et d'actions multiples pour préserver la rivière, après les alertes des premiers assecs de 2003 et 2005, les études de vulnérabilité au risque inondation, la finalisation du PGRE², en 2019 la Commune engage avec le service GEMAPI de la Métropole, le **Schéma directeur de la Cagne 2020-2040** pour établir un diagnostic et un « plan guide » des actions et aménagements à mettre en œuvre pour restaurer la rivière de la sortie des gorges à la mer.

En même temps la Commune lance une participation citoyenne, de **novembre 2019 à décembre 2020 sur les grands enjeux de l'eau territorialisés à la Cagne.** Elle vise à sensibiliser la population à ces enjeux et à enrichir le diagnostic et les orientations du Schéma directeur de la Cagne par les contributions des citoyens, usagers et riverains de la rivière pour valoriser ses fonctions structurantes pour les services de proximité rendus. L'objectif est également un partage de valeurs, celle de la Cagne comme mémoire et source d'attractivité pour le territoire et ses habitants.

LES ENJEUX EAU ABORDÉS PAR LA DEMARCHE

- → La continuité écologique
- → La désimperméabilisation des sols
- → La gestion du risque d'inondation
- → L'agriculture périurbaine de proximité de conservation des sols et de l'eau
- → La nature en ville : les mobilités douces et les liaisons autour de la Cagne

LES ENJEUX DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS FONDAMENTALES (OF) DU SDAGE³

- OF n°3 : Prendre en compte les enjeux sociaux et économiques des politiques de l'eau
- OF n°6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides
- OF n°8 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- → Comprendre le rapport affectif, mémoriel des citoyens à la rivière
- → Connaître les usages et les pratiques des lieux
- → Connaître les attentes et les désirs des habitants concernant l'aménagement de la Cagne
- → Enrichir l'approche technique du projet de renaturation la rivière d'un regard citoyen

Coût de la démarche

- → Coût total: 74 000 € TTC
- → Montant pris en charge par l'AERMC dans le cadre de l'appel à projets Eau et participation citoyenne : 51 800 € TTC

Quelques chiffres

- → 350 participants sur l'ensemble des évènements
- → 12 évènements participatifs

² Plan de Gestion de la Ressource en Eau

³ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin

ITINERAIRE DE LA DEMARCHE



DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

Cette participation citoyenne s'est déroulée en **parallèle de l'étude technique** du Schéma directeur de la Cagne menée par un groupement d'étude. Il a été présent tout au long des ateliers.

La première phase de la démarche a commencé par la mobilisation et l'écoute des citoyens par le biais d'affichages, d'appels par voie de presse, de réseaux sociaux, d'information sur le site web de la ville et de flyers. Dans le cadre de l'élaboration du **diagnostic**, les ateliers participatifs concernaient l'état de la Cagne, les pratiques et usages ainsi que les attentes. Les citoyens ont pu s'exprimer par le biais d'un **questionnaire en ligne**, d'un **forum numérique** (la participation citoyenne a eu lieu pendant la période COVID) et de **balades urbaines**. Les citoyens se sont montrés très sensibles à la protection de la biodiversité de la Cagne. Ils ont fait part de la nécessité d'améliorer l'image de cette rivière, souvent associée à une rivière urbaine dégradée et goudronnée. Ils ont formulés des propositions d'aménagement notamment en faveur d'un plus grand accès à la rivière dont les berges sont par secteur privées. Le diagnostic a été complété des apports de la parole citoyenne. Une **carte participative**⁴ a été constituée sur la base des propositions. Les participants ont également rédigé une **charte de bonne conduite**⁵ au regard de la rivière.

Quatre grands enjeux ont été définis : protéger les riverains des crues, reconquérir la zone agricole, valoriser la nature en ville et améliorer le cadre de vie. La désimperméabilisation et la végétalisation de la Cagne sont des orientations fortement appréciées par les citoyens qui ont fait l'objet de deux ateliers pratiques supplémentaires sur un secteur particulier : les « allées de la Cagne », promenade arborée très fréquentée sur les berges minéralisées de la Cagne chenalisée, reliant le centre-ville au bord de mer. A cette occasion, les participants ont fait des propositions notamment la désimperméabilisation et la végétalisation des berges tout en maintenant un petit cheminement en dur pour les personnes à mobilité réduite, la suppression ou réduction de l'éclairage public, la mise en place d'agrès et petits jeux tout au long de la promenade.

Les **conférences et les ateliers** ont été des lieux d'échanges riches répondant au besoin de connaissances techniques sur le territoire dont les citoyens avaient fait part. Pour ces rencontres, la Commune a invité différents experts et usagers (techniciens de l'eau, écologue, urbaniste, bureau d'étude, associations...) qui sont intervenus sur ces sujets :

⁴ Voir les extraits de résultats ci-dessous

⁵ Voir les extraits de résultats ci-dessous

- La reconquête de la zone agricole et la préservation la biodiversité,
- La valorisation la nature en ville et le rafraîchissement de la ville,
- La protection des riverains des crues et l'amélioration de la gestion de l'eau,
- L'amélioration le cadre de vie et du bien-être.

En parallèle des événements participatifs, desquels les élus ont été écartés afin de laisser un champ libre de parole aux citoyens, a été institué un **comité technique restreint** (groupement d'étude, aux services de la Ville et de la Métropole) et **comité technique élargi** (acteurs locaux institutionnels ou associatifs ayant un lien direct avec la Cagne et relativement aux enjeux : services de l'Etat, de la région, du Département, associations, etc). Un **comité de pilotage** avec les élus a également été formé. Ces comités se sont réunis tout au long de la participation citoyenne permettant la restitution des résultats des évènements participatifs aux décideurs du projet final.

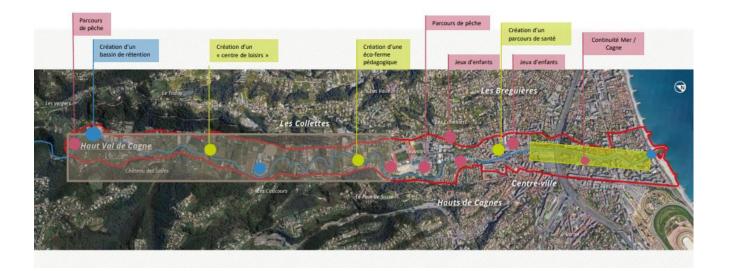
Des **Lettres d'information** relatives à l'élaboration du Schéma directeur et à la participation citoyenne ont été élaborées et distribuées à 10000 exemplaires. Une **réunion publique** de restitution a été organisée en fin de parcours ainsi qu'une grande **fête de la Nature**.

De manière générale, à la suite de cette participation, les citoyens se sont montrés très attentifs à tout ce qui se passe sur la Cagne et alertent dorénavant la mairie en cas de disfonctionnement. Ils ont posés des questions aux élus présents au kiosque d'information citoyenne installé en centre-ville. **Un dialogue plus direct et constructif** s'est établi entre élus et citoyens : un **fichier de citoyens volontaires** a été constitué pour diffuser les informations sur le projet entre autres, une **maison des projets** va ouvrir prochainement au public qui pourra consulter les informations relatives au Schéma directeur et d'autres projets structurants du territoire.

EXTRAITS DE RESULTAT



Charte éthique pour les promeneurs du long de la Cagne, d'après les propositions faites par les Cagnois lors des ateliers



Proposition d'aménagement de la Cagne suite au forum numérique

LES INGREDIENTS DE LA REUSSITE

- → Un fichier de citoyens volontaires déjà constitué « les cagnois privilégés », mobilisables facilement
- → La mise en place d'un kiosque d'information en centre-ville, lieu physique pour les questions des citoyens et de transmission des informations quant à la participation citoyenne, particulièrement adapté aux personnes âgées
- → La collaboration de la commune avec un cabinet de médiation et de communication pour structurer les ateliers et les prises de parole
- → Des visites de terrain, qui concrétisent la connaissance et la lecture du territoire par rapport aux enjeux et au projet
- → L'organisation d'une fête de la nature pour présenter les résultats à un large public à l'issu de la participation citoyenne. L'évènement festif a attiré beaucoup de monde et a pu amorcer l'étape suivante du projet qui est celle des travaux : une visite du chantier de renaturation de la Cagne en centre-ville au droit du parc des Canebiers, a été très suivie.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- → Un renforcement des moyens de communication a été nécessaire en cours de participation citoyenne
- → La démarche dispose d'une approche essentiellement scientifique. Il aurait été intéressant d'ajouter une entrée artistique (théâtre, poésie) pour intégrer la dimension « affective » qu'entretiennent les habitants avec la rivière afin de réaliser une mise en récit.
- → Une mobilisation de la jeunesse plus grande aurait été souhaitable

LES PERSPECTIVES ET IMPACT POLITIQUE

- → Le Schéma directeur de la Cagne 2020-2040 a été partagé en Conseil municipal.
- → A l'occasion de la révision en cours du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) il sera intégré dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dédiée pour le rendre opposable.
- → La mise en œuvre opérationnelle du Schéma directeur a débuté par une opération pilote de renaturation en centre-ville
- → La participation citoyenne sur l'eau a été un déclencheur, la commune travaille dorénavant de cette manière sur d'autres projets.
- → Une présentation de la démarche au sein d'*Interreg* Europe a été faite à maintes occasions en 2022 : atelier en ligne, session d'expertise en Espagne sur un projet de restauration de rivière urbaine, journées ateliers à Cagnes-sur-Mer sur la thématique « *Héritage naturel et culturel des régions côtières* ». Il s'agit d'un programme d'échanges européens des bonnes pratiques en matière de politiques publiques.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Page internet de la démarche : http://www.cagnes-sur-mer.fr/schema-directeur-de-la-cagne/
Présentation du projet de schéma directeur de la Cagnes : http://www.cagnes-sur-mer.fr/wp-content/uploads/2021/12/presentation_du_projet_schema_directeur_la_cagne.pdf

Date de rédaction : 28/11/2022